

# PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 04 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 29/08/2024

Présents : MM. GUILLAUME, MASSON, NAPOLY, PODEVIN et Mmes PLOS, CLOUVEL, DEBOAISNE, PAYSAC.

Excusés : Mme Carine BARRAUD qui a donné procuration à M. Gérard GUILLAUME  
M. Éric PIREYRE qui a donné procuration à Mme Josiane PLOS  
M. François PELLETIER qui a donné procuration à Mme Céline CLOUVEL

Absente : Mme Florence PEYRON

Secrétaire de séance : Céline CLOUVEL

### Approbation de la séance du 03 juillet 2024

Le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 1-Rapports d'activités 2023 : Billom Communauté et SBA

Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée les deux rapports d'activités 2023 de Billom Communauté et du SBA. Ceux-ci sont consultables en Mairie, ou téléchargeables sur leur site internet.

### 2- Bilan de la rentrée scolaire 2024

Mme Josiane PLOS, présidente du S.I.M.I. a informé l'assemblée des changements mis en place à la rentrée.

Ecole de Montmorin : Nouveau directeur Alexandre BUSSERON, pour les classes de CM1 et CM2. Pas de changement d'enseignants à l'Ecole d'Isserteaux.

Nouvelle agente : Mme Cyrielle DICHAMP en remplacement de Delphine DIAS.

Ecole d'Isserteaux : Très Petite Section : 4 - Petite section : 9 - Moyenne section : 6 - Grande section : 11 – Cours Préparatoire : 7

Soit : 37 élèves à Isserteaux

Les Toutes Petites sections rentreront normalement à la rentrée de janvier 2025.

Ecole de Montmorin : CE1 : 11 - CE2 : 12 - CM1 : 10 - CM2 : 9

Soit : 42 élèves à Montmorin

### 3- Délibération n°29 : Changement d'opérateur pour raccordement à la fibre à la Mairie

L'opérateur FREE PRO nous demande des frais hors forfait de 425,40 € TTC pour le raccordement à la fibre, pour dépassement du linéaire qui doit être inférieur ou égal à 100 mètres. Informations qui ne nous avaient pas été communiquées en amont

Au vu de ces frais supplémentaires, M. le Maire a décidé de changer d'opérateur et de valider l'abonnement avec la société KEYYO pour un montant de 66 € TTC mensuel, pour réaliser le raccordement dans les meilleurs délais.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ce changement et autorise le Maire à signer le contrat d'abonnement avec KEYYO.

### 4- Délibération n°30 - Projet City Park

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'Etat s'est engagé dans de nombreuses créations d'équipements sportifs innovants et de proximité sur l'ensemble de la France. Le 1<sup>er</sup> projet était l'installation d'agès de fitness qui a été réalisé en 2024. Le 2<sup>ème</sup> projet était la création d'un City Park en 2025-2026.

Une étude complète devra être réalisée sur le terrain de jeux existant au village de La Martre, avec insertion paysagère.

Le dossier de subvention complet devra être déposé à l'Agence National du Sport en fin d'année 2024.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à entreprendre les démarches s'y afférent.

### 5-Délibération n° 31 - Service Public Postal – Fermeture du Centre de tri Auvergne

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de la CGT FAP 63 relatif à la fermeture du Centre de tri postal de Lempdes. La Plateforme Industrielle Courrier Auvergne sera progressivement fermée à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2025, et définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les activités de tri courrier seraient transférées à :

- La PIC de St Priest (69) pour le courrier du 03 et du 63. La PIC de Montpellier (34) pour le courrier du 15 au 43 (à compter de décembre 2024, la PIC de Cestas (33) pour le courrier 19 et 23. Exemple : une lettre d'Aurillac pour Aurillac passera par Montpellier, de Clermont pour Clermont par Lyon... Quelle économie ?

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que soit maintenu le Centre de tri dans le département.

### 6-Questions diverses

- Mme Carole POILLOT fera un stage en immersion à la Mairie du 05 septembre jusqu'au 10 septembre 2024. Encadrement par la secrétaire de Mairie en poste.
- Ecole : intervention gaz prochainement.
- Regard sur nos paysages : Conférences, troc-plantes et observatoire des paysages les 06 et 07 septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 heures 00.

Prochain Conseil le 02 octobre 2024.